

Les Écoles Publiques de Malden

Malden Title I - La politique de participation des parents

Selon les Écoles Publiques de Malden, les parents sont des partenaires de l'école dans l'éducation de leurs enfants. Les écoles et les familles doivent travailler ensemble, en collaboration, pour élever tous les enfants à exploiter pleinement leurs capacités. Même si les familles sont diverses dans leur langue et leur culture, elles partagent l'engagement de l'école au succès scolaire de tous les enfants.

En poursuite de cette vision, le projet de Title I donne à tous les parents des opportunités de participation active au programme de l'école. Cette politique est compréhensive, et elle comprend mais ne se limite pas aux éléments suivants :

- Chaque école offrira aux parents un horaire flexible (le matin et le soir) pour les réunions afin de s'adresser aux besoins des parents et pour augmenter la participation des parents dans l'éducation de leurs enfants. Le transport et la garde d'enfants seront mis en place.
- Chaque école aura une réunion annuelle en automne, qui aura lieu à l'école, pour présenter aux parents le Directeur de Title I, les enseignants, le Coordinateur Parents et les membres du Conseil des Parents. Lors de cette réunion le Programme de Title I sera expliqué. Et les parents seront encouragés à participer aux réunions mensuelles, afin de participer à l'organisation, à la revue et à l'amélioration du programme de Title I, ainsi qu'à la révision de la politique des parents.
- Les parents feront partie du processus d'évaluation du programme de Title I. Les recommandations faites par les parents seront répondues rapidement.
- Chaque parent recevra une copie des ateliers et réunions prévus pendant toute l'année aux différentes écoles et au Centre de Ressources pour Parents. Les parents donnent leurs suggestions et déterminent les sujets à traiter pendant les ateliers.
- Chaque année il y a aura une réunion pour toute la ville en automne pour rassembler les gens de la ville. Le forum facilitera la diffusion des informations aux parents et leur donnera une opportunité de partager et d'échanger des idées sur l'éducation de leurs enfants. Les familles peuvent aussi discuter quelle sorte de formation et aide sont nécessaires.
- Chaque école fournira un compte-rendu de leur performance et les résultats de chaque élève ainsi que les résultats des tests qui ont lieu à certains niveaux scolaires sous forme de bulletins scolaires trimestriels, et à travers des réunions fréquentes entre les parents et les enseignants.
- Les parents sont encouragés à initier des réunions avec les enseignants selon leur besoin. Les parents auront la possibilité de discuter le programme d'enseignement, les méthodes d'évaluation et les niveaux de maîtrise attendus des élèves. Les parents seront mis à jour des programmes d'enseignement exigeants et les critères de performance provenant de l'État.
- Les parents auront l'opportunité d'assister aux programmes de portes ouvertes prévus en automne et au printemps. Les parents peuvent visiter les salles de classe et se porter volontaire quand il leur convient pendant toute l'année.
- Le Centre de Ressources pour Parents sera ouvert tous les jours. Les parents auront accès aux matériels et aux ressources sur place, ainsi que la possibilité de participer aux diverses ateliers proposés. L'aide technique sera disponible. Les ateliers comprennent la formation pour mieux aider l'apprentissage chez l'enfant, le contenu scolaire, les capacités à élever des enfants, et les capacités informatiques.
- Chaque école développera un **ACCORD PARENT-ECOLE** en consultation avec les parents, le corps enseignant, le conseil d'école de restructuration, le directeur et le directeur de Title I. Cet accord sera distribué aux parents. Il expliquera le besoin d'une communication ouverte et continue entre la famille et l'école. Il élaborera les responsabilités de l'école et du foyer dans l'éducation qui permettra finalement à chaque élève d'exploiter pleinement ses capacités.

Malden Title I - La politique de participation des parents

Chaque école qui reçoit des fonds de Title I enverra une copie de ces politiques aux parents d'enfants ayant droit à ces fonds, en automne, dans un langage clair. Des annonces, des communiqués et des bulletins d'informations seront envoyés régulièrement pendant toute l'année aux parents pour les informer et pour leur rappeler de leur participation et leur engagement.

Les annonces, les communiqués et les bulletins d'informations appropriés consisteront, mais ne se limiteront pas à :

1. Informer les parents du programme de Title I.
2. Expliquer qu'en tant que parents, ils ont le droit de participer et d'être contacté au sujet de l'organisation, le développement, le fonctionnement et l'évaluation d'un tel programme.
3. Informer les parents que les copies écrites d'informations au sujet du programme, y compris les actes et règlements du gouvernement fédéral, et toutes les lois d'État ou locales qui sont applicables, leur sont accessibles sur demande.
4. Encourager les parents à participer au Conseil des Parents qui se réunit tous les mois pendant toute l'année scolaire.
5. Inviter les parents à participer aux réunions individuelles et aussi aux réunions au niveau de la ville, où ils auront la possibilité de faire la connaissance du Directeur de Title I, des enseignants, du Coordinateur Parents, et des membres du Conseil des Parents, afin de faire partie d'un forum pour exprimer leurs idées.
6. Inviter les parents aux portes ouvertes de chaque école où ils pourront apprendre le programme d'enseignement, les méthodes d'évaluation et prendre rendez-vous pour discuter le progrès de leur propre enfant.
7. Encourager les parents à visiter les classes de Title I pendant la semaine dite « American Education Week » et d'autres sessions prévues.
8. Encourager les parents à participer aux « activités maison » avec leurs enfants qui seront conçues par le personnel de Title I.
9. Donner des informations aux parents sur les diverses formations pendant l'année scolaire. Le Conseil des Parents, avec les suggestions des autres parents, détermine les sujets, l'intervenant et la présentation. Un calendrier des ateliers sera envoyé aux parents.
10. Encourager les parents à assister aux colloques appropriés.